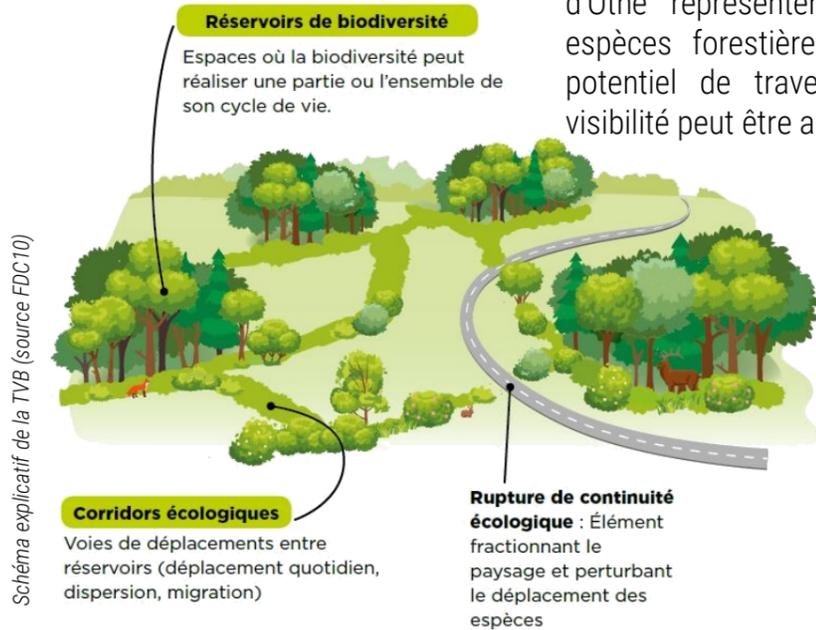


ZOOM SUR LES OBSTACLES

Les routes fréquentées font partie des principaux obstacles au déplacement des espèces. Dans la CC du Pays d'Othe, très peu de collisions avec la faune ont été géoréférencées mais cela ne signifie pas que le risque est absent. Les vastes milieux boisés spécifiques au territoire du Pays d'Othe représentent un milieu favorable aux espèces forestières mais induisent un risque potentiel de traversée sur les routes où la visibilité peut être amoindrie.



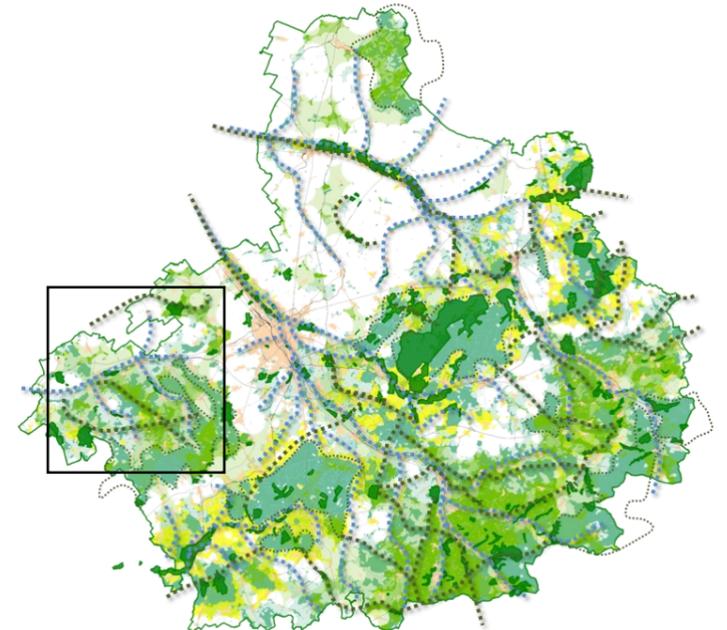
PRISE EN COMPTE DE LA TVB DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Pour aller plus loin dans la compréhension de la TVB et accompagner les collectivités dans l'intégration de celle-ci dans leurs démarches de planification et d'aménagement, la **fiche-outil #5 du SCoT** « Haies, jardins, vergers... la trame verte et bleue à nos portes ! » est disponible sur le site du syndicat.



Le SCoT des Territoires de l'Aube décline un ensemble d'orientations en faveur de la (re)connaissance, de la préservation et de la fonctionnalité de la **Trame Verte et Bleue** (TVB).

Cette fiche décline, à l'échelle de chaque intercommunalité composant le périmètre du SCoT, la cartographie de la TVB. Elle permet ainsi de mieux identifier les **réservoirs de biodiversité** et les **corridors** qui constituent les principales **continuités écologiques** du territoire.



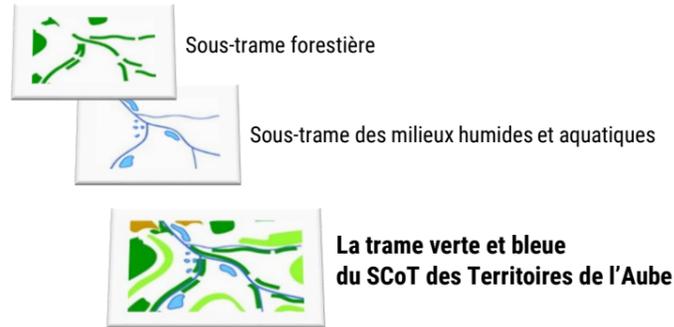
Les fiches TVB

DU SCOT DES TERRITOIRES DE L'AUBE



LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR MON TERRITOIRE Pays d'Othe

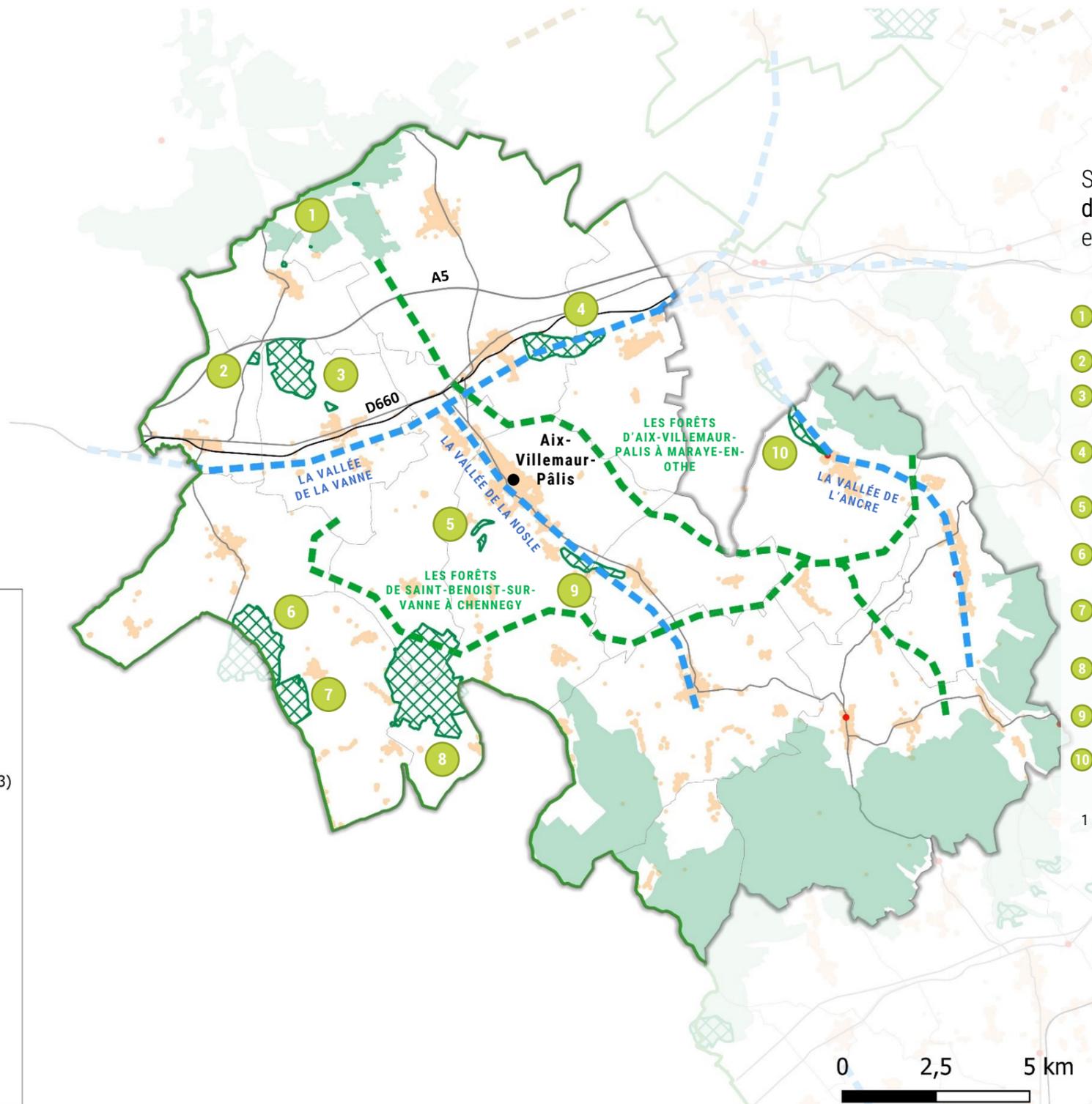
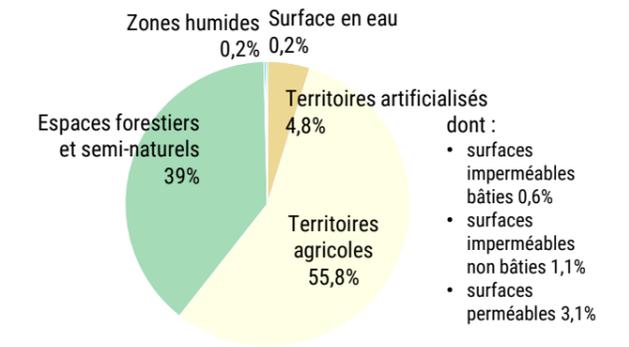
La CC du Pays d'Othe est concernée par 2 sous-trames de la TVB du SCoT :



LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR
MON TERRITOIRE
Pays d'Othe



OCCUPATION DU SOL
Données 2019 GéoGrandEst – Pays d'Othe



Sur l'ensemble du territoire, 10 réservoirs de biodiversité sont référencés et définis en tant que ZNIEFF¹ de type I :

- 1 Complexe chiroptérologique et ses environs à Planty et Palis
- 2 Bois des Riots à Vulaines
- 3 Forêt communale de Saint-Benoist-sur-Vanne
- 4 Marais de la Vanne à Villemaur-sur-Vanne dont **une partie avec arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)**
- 5 Pelouse et pinède de la vallée du Jard à Aix-en-Othe
- 6 Forêt communale de Rigny-le-Ferron et bois du Têtot au nord-ouest de Bérulle
- 7 Bois de la Chapelle Sainte-Reine et ravin Cosaque à Bérulle
- 8 Bois de Dillo et des Jarruriers à Aix-en-Othe, Bérulle et Paisy-Codon
- 9 Marais de la Nosle à Aix-en-Othe et Villemoiron-en-Othe
- 10 Vallée de l'Ancre de Chenegy à Thuisy dont **une partie avec arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)**

¹ Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

FOCUS CARTOGRAPHIQUE TVB

© 2023 Extrait SIG SCoT – Pays d'Othe

Communes

Corridors écologiques

- Sous-trame forestière
- Sous-trame prairiale et bocagère
- Sous-trame des milieux semi-ouverts et thermophiles
- Haies (projet trame verte en Champagne crayeuse - 2021/2023)
- Sous-trame des milieux humides et aquatiques

Réservoirs de biodiversité

- Cœurs de nature des réservoirs de biodiversité
- Ensembles formant les réservoirs de biodiversité

Obstacles

- Tâche urbaine (tampon 50 mètres)
- Routes
- Voie ferrée
- Collisions avec la faune (FDC10)
- Eoliennes fonctionnelles

SYNDICAT **DÉPART**

